

L'Echo Communal



>

1945 – 2005 :
60 ANS DE PAIX ET DE DÉMOCRATIE ... EN BELGIQUE.



>

CONTRAT RIVIÈRE :
AIDEZ-NOUS, PARTICIPEZ!



>

EXCURSION DES PENSIONNÉS DE LA COMMUNE :
LES ARDENNES FRANÇAISES



>

LA COMMUNE AU SERVICE DES JEUNES,
LES JEUNES AU SERVICE DE LA COMMUNE

PRÉSENTATION DES ÉCOLES COMMUNALES



Centre Culturel d'Aubange

Programme septembre, octobre, novembre et décembre

Rue du Centre 17, Athus - Info 00 32 (0) 63 38 95 73



Ne me criez donc pas dessus



Bin'Bin'... le héros



Entre nous



« Le testament d'Albert F »



« Debout les damnées de la terre »



« Debout les damnées de la terre »

du 10 au 14 octobre
à 10h et 13h30

18 octobre
à 13h30

du 24 au 27 octobre
à 10h et 13h30

Mardi 15 novembre
à 13h30

Vendredi 23
décembre à 8h30 et
13h30

Samedi 10 sept. à 20h
dimanche 11 sept. à 17h
au Centre Culturel
Samedi 17 sept. à 20h
au Cercle St Remy
à Halanzy

du lundi 1^{er} au
vendredi 23 octobre
de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30
(en semaine)
les dimanches
de 14h à 18h
fermé les samedis

Vendredi 11
novembre à 20h

Samedi 12 novembre
à 15h

Du 25 novembre au
13 décembre
de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30
(en semaine)
les dimanches
de 14h à 18h
fermé les samedis

SCOLAIRE

Théâtre de la Guimbarde
« Ne me criez donc pas dessus »
classes de primaire

Exploration du Monde – Reportage et projection sur grand écran
« Kenya – Voyage aux sources de l'humanité » de Patrick Bernard
classes du secondaire

Théâtre des 4 mains
« Bin'Bin'... le héros »
classes de maternelle

Exploration du monde
« De la Sibérie à l'Inde »
Classes du secondaire

Compagnie Sapiens
« Godo et le Marquis »
Classes du secondaire

TOUT PUBLIC

Théâtre Les Nœuds de l'Ange
« Quand le coq a chanté
la poule doit se taire »

« Parcours d'Art Singulier »
en Luxembourg belge, avec entre autres,
l'exposition des œuvres d'Aranka Liban
En partenariat avec le Centre d'Art
Contemporain du Luxembourg belge

15^{ème} anniversaire du Centre culturel
« Entre nous »,
un tour d'humour autour du monde,
avec Vincent Pagé

Salle Clémarais
présentation des cahiers de l'Académie
luxembourgeoise
Conférence avec Louis Goffin
présentation du nouveau recueil
des écrivains, poètes et plasticiens
des Communes d'Aubange, Musson,
Messancy et Saint Léger
En partenariat avec l'Académie
luxembourgeoise, l'Athénée d'Athus et le
Centre culturel d'Aubange.

**Exposition de la photographe
Irmela Mensah Schramm**
La destruction de la haine

Samedi 19 novembre
à 20 h

Vendredi 2 décembre
à 20h

Du 9 au 13 décembre
de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30
(en semaine)
les dimanches
de 14h à 18h
fermé les samedi

Samedi 17 décembre
à 20h

Les 17 et 18
septembre
de 14h à 18h

25 septembre
à 11h30

29 octobre
à 20h

Samedi 5 novembre
à 20h

Dimanche 6 novembre
à 15h

Samedi 12 novembre
à 20h

Festival de danse :

création des écoles de danse
de Nicole Aimont d'Arlon et des écoles
de l'entité d'Aubange

**Théâtre : Le Centre Dramatique
les Voyageurs d'Arlon**
« Debout les damnées de la terre »
Marie-Claire Clausse interprète les
revendications sociales et féministes de
Louise Michel (1830 – 1905), dans une
mise en scène de Jacques Herbet, d'après
le texte de Guy-Joseph Feller, journaliste au
Républicain Lorrain.

Exposition photo :

« Au mauvais endroit,
au mauvais moment »
Problématique des réfugiés :
lieux d'accueil, abris clandestins et
difficultés des ressortissants
En collaboration avec FÉDASIL,
Centre des Réfugiés d'Arlon

Théâtre Pépîte

« Le testament d'Albert F » -
Hubert F hérite de son frère un livre de
poche « Un chant de Noël » de Charles
Dickens...

ASSOCIATIONS

Atelier peinture CEC
(Centre d'Expression et de Créativité)
« Exposition annuelle »

**Chapitre de la confrérie
des « Maîtres de Forges »**

Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers
« Concert d'automne »

Théâtre athusien « Les Gaietés »



La destruction
de la haine



I. Mensah
Hasswand in Berlin

La destruction
de la haine

L'Echo Communal

pages

2

5

7

8 à 10

12

13

15

16

17

19

20 à 21

22

24 à 27

SOMMAIRE

- > **Centre Culturel d'Aubange**
Programme septembre, octobre, novembre et décembre
- > **1945 – 2005 :**
60 ans de paix et de démocratie ... en Belgique.
- > **Service d'accueil et de prévention**
- > **Nos écoles communales : présentation**
- > **Recyclage et eaux usées**
> **Panorama fleuri de l'été**
- > **Contrat rivière : participez!**
- > **Amifer Halanzy**
> **Athus et l'acier asbl, le musée du fer**
- > **Excursion des pensionnés de la commune**
Les Ardennes françaises
- > **Construction en bois pour personnes âgées ou à mobilité réduite**
> **Le service pluricommunal du logement**
- > **Poney club du sud Luxembourg**
> **Aubange fête une centenaire : Soeur Annie Bosseler**
- > **La commune au service des jeunes, les jeunes au service de la commune**
- > **Atelier gaumais : programme de la rentrée**
- > **En bref, les conseils communaux de mars 2005 à juillet 2005**

EDITORIAL

Plus qu'un titre, « L'Echo Communal » est à lui seul le programme des 3 à 4 mois à venir. Largement diffusé dans les foyers, il a pris la forme d'un agréable périodique que nous devons au dynamisme de notre équipe rédactionnelle.

Ce journal s'efforce d'être un recueil moderne d'informations « tous azimuts » sans cesse complété, mis à jour et « collant » au plus près à la réalité de nos préoccupations quotidiennes.

De plus il se propose de répondre désormais à de multiples questions, à celles notamment qu'il vous plaira de poser par écrit, par fax ou par e-mail, comme c'est déjà le cas pour certains d'entre vous.

Nous croyons fermement que plus un citoyen est informé, mieux il sera en mesure de disposer d'une authentique autonomie lors de ses démarches administratives.

Pour chacun et chacune, ce bulletin périodique est un memento social que je vous invite à conserver, comme l'on fait d'une trousse de dépannage que l'on aime avoir sous la main.

Dans chaque Echo Communal est joint un dossier « PALME » sa seule ambition est de vous aider à réaliser des économies en maîtrisant les énergies, gaz, mazout, électricité, eau, ... grâce à quelques idées simples et pratiques.

La « Bougeotte », l'annuaire de toutes les activités organisées sur la commune d'Aubange vous sera distribué par courrier dans le courant du mois de septembre,

Conservez toutes ces publications et faites-en bon usage.

*Le Bourgmestre,
F. Rits*

L'Echo Communal
3^{ème} trimestre 2005

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction
Christian Binet
Maurice Bon
Maurice Henoumont
Nathalie Heyard
Paul Rouard

Graphisme
Hervé Spoiden

Photos
Hervé Spoiden

Imprimeur
Imprimerie Lorgé

> 1945 – 2005 : 60 ans de paix et de démocratie ... en Belgique.

Du 9 au 15 mai les classes des écoles des Communes d'Aubange, de Messancy, de Virton, d'Arlon et de Longwy ont pu profiter du magnifique travail de mémoire qu'est l'exposition de la fondation Auschwitz et aussi visionner les films forts que sont « La Vie est belle » de Roberto Begnini, « Le Pianiste » de Roman Polanski, « Amen » de Costa Gavras et « La Liste de Schindler » de Steven Spielberg, de même qu'un documentaire réalisé par Pascal Jacquemin et Daniel Marchand, « La Shoa : Hitler le criminel et retour d'un ancien déporté ».

Plus de 1300 élèves ont ainsi fait acte de mémoire au Centre Culturel d'Athus.

Le 8 mai 2005 nous avons commémoré le soixantième anniversaire de la fin d'un conflit qui aura été marqué par un nombre inégalé de victimes dans l'histoire des guerres au sein de l'humanité (50.000.000 de morts) mais aussi par des sommets de barbarie via les tristement célèbres camps de concentration.

Et pourtant, force est de constater que cette période de l'histoire n'est souvent connue que de manière confuse et parfois très partielle par les jeunes générations et surtout que les valeurs pour lesquelles beaucoup ont souffert, la liberté, la paix, la démocratie, sont aujourd'hui encore bafouées aux quatre coins de notre planète.

Comme l'a dit Arthur Haulot, malheureusement décédé fin mai : *« En ce moment où notre pensée se porte avec effarement sur les témoignages des derniers survivants, je vous*

demande la seule grâce dont nous espérons être dignes : n'oubliez pas ! N'oubliez pas le cancer du fascisme ... »

« Dachau, Buchenwald, Auschwitz n'ont pas disparu le 8 mai 1945, les SS non plus. Les uns et les autres portent d'autres couleurs, s'affublent d'autres noms, se couvrent d'autres symboles. La violence, la haine, le mépris de l'humain s'appellent aujourd'hui... Vous n'avez que l'embarras du choix »

Pour commémorer le 8 mai et surtout les idéaux de paix et de liberté, la Commune d'Aubange a souhaité organiser au Centre Culturel une semaine citoyenne accessible à tous et particulièrement aux jeunes élèves du secondaire et de fin du primaire.

Si la formule peut évoluer dans le futur, le principe d'une semaine citoyenne sur la thématique paix et liberté sera reconduit chaque année.



Un projet a aussi vu le jour à l'école communale d'Aubange. Ce projet « La deuxième Guerre mondiale racontée à nos Enfants » est le titre du livret que les élèves de 5^{ème} de Madame Krélani et Mademoiselle Caroline ont réalisé dans le cadre du projet-citoyen initié par le Centre Culturel et la Commune d'Aubange.

Dès le début du projet, il était clair que nous allions interroger des témoins de la guerre ayant vécu à Aubange.

Finalement, ce sont de nombreux papys et mamys de notre commune mais aussi d'autres communes et de France qui ont répondu à notre appel.

Tous les témoignages ont été retranscrits dans notre livret car chacun d'entre eux était riche d'expériences, d'anecdotes, d'émotions qui ont su faire comprendre aux enfants que la guerre, c'est autre chose qu'un film à la télé ou un jeu dans la cour : c'est la réalité ! Mais ce qui les a le plus marqués, c'est sans doute le témoignage, en classe, du papy d'une de nos élèves qui n'avait que 4 ans à l'époque.

Les enfants ont pu prendre conscience que la guerre, cela marque à jamais.

Avec tous les autres documents réunis, les élèves ont pu écrire une chronologie des événements principaux de la guerre qui a été étoffée par le travail réalisé par Yassine Laaboudi, élève de 6^{ème} A, et son papy, passionnés tous deux par l'histoire. Quelques élèves ont aussi joint une biographie des personnages-clés de la

2^{ème} guerre mondiale (de Gaulle, Churchill, Staline, Mussolini, Hitler, Eisenhower, Léopold III) et aussi un résumé de la guerre à Aubange qui nous a permis de comprendre pourquoi tant de rues à Aubange portent le nom de personnes (rue Léon Thommès, rue Burton, rue Schmit, rue Vanspeybroeck, ...).

Elèves intéressés, impliqués, qui ont pris sur leurs soirées, leurs temps de midi, parents, papys, mamys qui se sont donnés sans compter, tous les éléments étaient réunis pour créer de toute pièce ce livret d'une cinquantaine de pages.

En récompense, durant l'année scolaire prochaine, les élèves iront visiter, entre autre, le musée « J'avais 20 ans ... » à Bastogne.

> Service d'Accueil et de Prévention



Le SAP est un service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance.

Travaillant sur le territoire des Communes partenaires d'Aubange, Messancy, Musson et Saint-Léger, il y développe de nombreuses actions d'aide et de prévention destinées aux jeunes et aux adultes rencontrant des problèmes de dépendance et de consommations abusives (alcool, drogues, médicaments...). C'est dans ce cadre que s'est mis en place le "Groupe d'Entraide Parents" afin de compléter l'aide apportée aux familles concernées.

GRUPE D'ENTRAIDE PARENTS

Cette initiative, destinée aux proches d'adolescents ou d'adultes toxicodépendants (consommation d'héroïne, de cocaïne, d'alcool, de cannabis à forte dose...), s'est concrétisée en août 2003 afin de répondre aux demandes provenant de médecins et d'acteurs sociaux de notre région.

Se présentant initialement sous la forme d'un groupe de parole, nous en avons fait un lieu d'échange et de soutien réciproque qui permet aux parents (et parfois aux frères et sœurs) de sortir de leur isolement. Encadrés par un thérapeute expérimenté qui anime les réunions avec le responsable du SAP, les participants s'y réunissent au moins une fois par mois en fonction des possibilités, pour partager les situations souvent pénibles qu'ils vivent au quotidien.

Un jeune confronté à des problèmes de toxicomanie entraîne toute sa famille dans un bouleversement qui remet en cause les règles de vie, les valeurs, l'affectivité, le fonctionnement du couple parental.

L'aide qui est proposée consiste à rassembler les parents qui le souhaitent pour un temps de partage et d'apprentissage afin de tendre vers une communication différente, un soutien mutuel et un échange d'expériences.

Le fil conducteur de notre action est de faire reconnaître à chacun qu'il est riche d'une expérience sur laquelle le groupe va s'appuyer. Cette expérience est celle du rôle parental que la toxicomanie semble remettre en cause. Ensemble, on se rend alors compte qu'il est possible de vivre des conflits tout en aimant et de continuer à aimer tout en marquant son désaccord...

Le groupe est donc invité à entrer dans un processus où chacun va parler de ses difficultés et de ses échecs en ayant la possibilité de poser des questions et d'expérimenter des attitudes nouvelles au sein de la famille.» Jean PRIOD, Thérapeute familial et animateur du Groupe d'Entraide Parents.

> POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, vous pouvez contacter le responsable du service Michaël MATHIEU au 063/ 38.87.16.

> ACADEMIE DE MUSIQUE

La Commune d'Aubange est particulièrement attentive à notre jeunesse et développe à son intention, tout au long de l'année, un éventail d'activités, tant sportives que culturelles.

Cette période de rentrée scolaire est aussi un moment pour les parents, de réfléchir aux activités complémentaires à proposer à leurs enfants. Dans ce contexte, je me permets d'attirer votre attention sur les cours de musique organisés dans notre Commune.

L'Académie de Musique avec ses sections d'AUBANGE, ATHUS, HALANZY, et maintenant BATTINCOURT, permet à votre enfant d'acquérir une éducation musicale, d'apprendre un langage qui sera pour lui un moyen complémentaire d'expression et de communication et à terme de jouer d'un instrument de musique.

INSCRIPTIONS ET REPRISSE DES COURS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 (CLÔTURE LE 20/09/2005)

- > **Eveil musical** : 5, 6 et 7 ans à Aubange
- > **Formation musicale (solfège)** : à partir de 7 ans
- > **1^{ère} année** à Athus, Aubange, Halanzy, Battincourt
- > **2, 3, 4 et 5^{ème} années** à Aubange
- > **Instruments** : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, piano
- > **Renseignements**:

Bureau de l'Académie de Musique à Arlon :
Tél. 063/227697 de 15 à 18 Hrs

Administration Communale d'Aubange :
Tél. 063/381255 ou 063/381251

NOS ECOLES COMMUNALES

HISTORIQUE

Les écoles communales ont vu se succéder bon nombre de nos concitoyens et vu s'étoffer leurs offres et services.

Les écoles de Rachecourt et Aix-sur-Cloie existaient déjà au 19^{ème} siècle, de même qu'à Aubange, où l'école se situait à l'origine à côté du CPAS dans l'actuelle bibliothèque.

L'école d'Aubange fut remplacée par l'école actuelle sise rue de la Gare, construite en 1933 et agrandie une première fois en 1950. Cette même année, fut prise la décision de créer une école à Bikini. En 1959, de nouvelles classes furent bâties rue du Stade.

Le restaurant de l'école rue de la Gare fut bâti en 1978. Quand à l'école d'Aix-sur-Cloie, l'implantation actuelle date de 1994 en remplacement de l'ancien bâtiment (actuellement maison de village et cantine scolaire).

DE NOS JOURS

Nous accueillons les enfants de la maternelle à la 6^{ème} primaire. Outre les cours obligatoires, un cours de psychomotricité dispensé par des professeurs de gymnastique est organisé à raison de deux périodes / semaine pour tous les enfants de nos classes maternelles. A Aubange, les élèves peuvent bénéficier d'un cours de langue allemande dès la maternelle à raison de 1 heure / semaine. Certaines classes sont jumelées avec des écoles de Trèves.

Ce cours d'Allemand optionnel est intégralement subventionné par l'Amicale des parents de l'école.

Les enfants peuvent profiter d'un équipement informatique afin de s'initier aux nouvelles technologies. Possibilité est donnée d'étudier et faire ses devoirs sur place après les heures de cours sous la supervision d'un éducateur ou d'une personne responsable et formée.

En ce qui concerne les activités physiques, Les écoles communales disposent de la piscine d'Athus pour les cours de natation et des halls sportifs de Clémaraïs et d'Athus pour l'éducation physique. Vos enfants ont aussi la possibilité de dîner sur place. Les menus sont cuisinés à partir d'ingrédients de première qualité et largement diététiques. Vous trouverez ci-après la liste des enseignants et responsables ainsi que les numéros de contact des différentes écoles.

Vos enfants ont aussi la possibilité de participer à des classes vertes (musique, métiers du cirque, sport, initiation à la ville, ...), des classes sorties (musées, théâtres, expositions, les corps de métier, ...).

En fin de primaire, les élèves sont récompensés par un voyage de 3 jours dans les Vosges.

Des activités à thème sont organisées tout au long de l'année avec pour sujet : Halloween, Saint Nicolas, Carnaval, Fancy-fair.

Mais les écoles de la commune d'Aubange c'est aussi : le rallye math, des activités sportives en plein air, les cours de « Benjamin secouriste » dispensés par la section locale de la Croix Rouge, les examens cantonaux en fin de 6^{ème} et des tests extérieurs de fin de cycle.

ECOLE COMMUNALE D'AUBANGE

> ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

ADRESSE :

Avenue de la Gare, 39
Tél. 063 / 38 94 28
GSM : 0474 / 98 98 21
Fax. 063 / 38 34 42
Email : ecolecommunaleaubange@msn.com

ACCUEIL ET GARDERIE :

le matin, dès 07h00 à 08h00
le soir, de 15h30 à 19h00

DIRECTRICE : Mme VILMUS Mireille

INSTITUTEURS(TRICES) PRIMAIRE

AGIUS Marie-Noëlle
BOON Marie-Catherine
DOLFINI Aurélie
DOLIZY Marie-Christine
DORBAN Danielle
DRIESMANS Martine
DURIGNEUX Catherine
FRIOB Marianne
HINKELS Sylvia
PIERRET Caroline
ROYER Isabelle
SCHMIT Cindy

INSTITUTEURS(TRICES) MATERNELLE

LECORRE Dominique
ROGER Muriel
WOILLARD Sylvie



IMPLANTATION D'AIX SUR CLOIE

> ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

ADRESSE :

rue Reifenberg 11
Tél. 063 / 38 51 90

GARDERIE :

le matin, de 07h30 à 08h00
le soir, 15h30 à 18h30

DIRECTRICE :

Mme VILMUS Mireille

INSTITUTEUR(TRICES) PRIMAIRES :

BOUCQ Esther
DENIS Christelle
GILLET Sylviane
HANZIR Dominique

INSTITUTRICES MATERNELLES :

GARANT Marie-Luce
GRABOWSKI Catherine



IMPLANTATION DE LA CITÉ (BIKINI)

> ENSEIGNEMENT MATERNEL

ADRESSE :

rue de la Cité 4
Tél. 063 / 38 78 95

ACCUEIL ET GARDERIE :

le matin, dès 07h00.

DIRECTRICE :

Mme VILMUS Mireille

INSTITUTRICES MATERNELLES :

FROGNET Carole
KINTZIGER Carine



ECOLE DE RACHECOURT

> ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ADRESSE :

Rue de l'Atre, 229
Tél. : 063 / 67 50 27
E-mail : eprachecourt@yahoo.fr

ACCUEIL ET GARDERIE :

le matin, dès 07h45

étude surveillée et gratuite pour tous
de 15h30 à 16h30.

DIRECTEUR avec classe:

ROUARD Benoît

INSTITUTRICE PRIMAIRE :

WOILLARD Valérie

RESTAURANT DES ÉCOLES

Chaque jour une équipe dynamique s'active en cuisine pour mitonner plus de 250 repas chauds qui seront servis dans les différentes entités communales scolaires.

Notre préoccupation première est d'apprendre aux enfants à se nourrir correctement. Aussi portons-nous un soin tout particulier à l'élaboration de nos menus.

> **ADRESSE :**

Avenue de la Gare, 39
Tél. 063 / 38 37 58

> **PERSONNEL :**

RESPONSABLE :

JACQUEMART Jeanne-Marie

AUBANGE :

HEINTZ Josiane
BECHOUX Carine
REUTER Marie-Thérèse
SCHROBILTGEN Joëlle
AMBROISE Lucia
DASILVA Véronique

AIX SUR CLOIE :

MATTHIEU Marie

RACHECOURT :

AUBERTIN Nadine

BIKINI :

CALVI Monique



POUR TOUTES LES ÉCOLES COMMUNALES DE L'ENTITÉ D'AUBANGE

> **GOELFF Bruno**

Maître spécial d'éducation physique
(cours de psychomotricité)

PONCELET Amélie

Maîtresse spéciale d'éducation physique
(cours de psychomotricité)

HILBERT France

Maîtresse spéciale d'éducation physique

WERY Myriam

Maîtresse spéciale d'éducation physique

KLEIN Jacqueline

Maîtresse spéciale de seconde langue

BECHET Jeanne

Maîtresse spéciale de religion catholique

SCHARTZ Annie

Maîtresse spéciale de religion catholique

VERVOORT Liliane

Maîtresse spéciale de religion catholique

REMONT Brigitte

Maîtresse spéciale de morale

LÉONARD André

Entretien

N'OUBLIEZ PAS LA PRIME COMMUNALE DE RENTRÉE SCOLAIRE ! (enseignement secondaire)

Allouée à tout enfant domicilié au moment de la rentrée scolaire sur le territoire communal lorsqu'il fréquente pour la première fois, une première année du cycle d'enseignement secondaire (général, technique, professionnel ou spécial).

Cette prime s'élève à 200 €.

Lors de la demande, une attestation d'inscription délivrée par l'établissement scolaire fréquenté est requise.

Contact : Roger Jacquemin
Tél.: 063 38 12 52



> **Recyclage et eaux usées**

Aidez-nous à renforcer notre action de protection de l'environnement et d'amélioration de la qualité des eaux de surface.

L'AIVE a obtenu en 2004 la certification environnementale EMAS pour 57 stations d'épuration en Province de Luxembourg

LA CERTIFICATION EUROPÉENNE EMAS :

Le système de management environnemental et d'audit (ou EMAS pour Eco-Management and Audit Scheme) est un système permettant à des organismes de s'engager, sur une base volontaire, à évoluer et à améliorer leurs résultats en matière d'environnement.

Alors ne jetons pas les huiles de vidange dans les égouts, les éviers, les toilettes, ...

TOUS CES DÉCHETS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS AU PARC À CONTENEURS :

Huile de vidange, huile de friture, graisse, peinture, vernis, white spirit, médicaments, anti-herbes, pesticide

Ces substances sont des sources de pollution grave et peuvent compromettre le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Adresse de contact :

> AIVE, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98

Tél. 063 23 18 11

Site Internet : www.aive.be

> **Panorama fleuri de l'été**

« La vraie horreur de la nature consiste à préférer sincèrement les tableaux aux paysages et les confitures aux fruits. » Edmond et Jules de GONCOURT



> **CONTRAT RIVIÈRE**

Pour les cours d'eau : du Brüll, de la Chiers, de la Batte, du Fond du Hazat, du Ton et de la Messancy

Le contrat rivière consiste d'abord en un inventaire de la qualité physique des cours d'eau, associé à d'autres observations concernant la faune, la flore, le patrimoine, les infrastructures et à la création d'une base de données qui doit permettre d'aboutir à un diagnostic sur la qualité et la dégradation du milieu.

Ce diagnostic permet d'établir un programme d'actions qui visent à améliorer la situation en agissant en premier lieu sur « les points noirs » prioritaires.

Dans le cadre de ce travail (caractérisation du milieu physique des cours d'eau classés de la commune d'Aubange), la mission confiée à une équipe technique pluridisciplinaire (Département en sciences et gestion de l'environnement ULg) a été réalisée en s'entourant des compétences les plus larges possibles (physique, chimique et biologique).

QUI SONT LES SIGNATAIRES :

Les communes d'Aubange, Arlon et Messancy ont décidé d'adhérer à ce contrat avec le soutien de la Région Wallonne . L'objectif de ce contrat est de réunir autour d'une même table l'ensemble des usagers, gestionnaires et défenseurs des rivières et des ressources en eau du bassin versant afin de prendre les mesures définies en faveur d'un environnement de qualité.

COMMENT NOUS AIDER :

Il vous est possible de nous aider et de nous soutenir en participant à la réalisation de cet inventaire. La participation est entièrement libre. Les bénévoles, répartis par équipes, parcourront les abords des cours d'eau du bassin, rempliront des fiches et recenseront les informations sur cartes. Il vous est loisible de photographier les différentes anomalies perturbant nos cours d'eau pour compléter ces informations.

Voici quelques éléments pris en compte dans l'inventaire, éléments que tout un chacun peut répertorier dans le cadre d'une participation bénévole :

- > **Ripisylve** : Boisement naturel qui longe les rives d'un cours d'eau.
- > **Embâcle** : Bouchon créé par des branches, troncs d'arbres et détritiques qui se bloquent dans le cours d'eau
- > **Obstacle** : De nombreux ouvrages (seuils, barrages,...) sont des obstacles physiques à la libre circulation des poissons. Il est important de rappeler que tout poisson est un migrateur. Par des migrations partielles, longitudinales ou transversales, un poisson se déplace pour se nourrir et se reproduire. La multiplication des obstacles infranchissables entraîne un cloisonnement des rivières et une perte de leur biodiversité.
- > **Piétinement** : Action effectuée par le passage intempestif d'animaux (bovins ou autres), de véhicules ou de personnes (marcheurs) sur les berges.
- > **Emmurement** : Modification des berges et de l'écoulement de la rivière par la construction d'ouvrage (béton, métal,...).

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CES INVENTAIRES...

Alors, veuillez remplir le bulletin ci-dessous et le déposer à la réception de la Commune d'Aubange au 38 rue haute, 6792 Athus ou le renvoyer par courrier à cette même adresse. Vous avez aussi la possibilité de le faxer au numéro suivant : 063 38 77 77.

BULLETIN D'INSCRIPTION de participation au contrat rivière

Les personnes habitant à la même adresse, de même que les clubs (pêche, nature, ...) ou écoles peuvent s'inscrire sur un seul bulletin

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

 Nom : Prénom :

 Nom : Prénom :

 Nom : Prénom :

 Nom : Prénom :

 Nom : Prénom :

souhaite participer à la réalisation de l'inventaire des abords des cours d'eau de la commune d'Aubange.

Adresse : Rue numéro Localité :

Téléphone : GSM : Email :



Association des Halanzinois,
1978



> AMIFER

Le passé donne de l'avenir à Halanzy... ou la promotion d'un village dynamique !!!

Depuis la création du syndicat d'initiative « Amifer » en 1978, nous pouvons dire que notre village a repris des couleurs. En effet, Halanzy, qui semblait s'endormir sur son riche passé industriel, a reçu comme un électro-choc.

Les différentes associations ou mouvements locaux se sont regroupés derrière son nouveau S.I. Sous l'effet domino, de nombreuses nouvelles initiatives ont fait connaître ou reconnaître Halanzy tant en Gaume que par delà les frontières.

Les nouveautés :

> LA GARE DE HALANZY :

Ce bâtiment chargé d'histoires était à l'abandon depuis plusieurs années. Grâce à la persévérance du syndicat d'initiative AMIFER, la commune vient d'en faire l'acquisition. Ces locaux rénovés seront attribués au syndicat d'initiative qui y installera une *salle de réunion et un point d'accueil réservé aux*

touristes, une salle d'exposition qui sera mise à la disposition des artistes et artisans de la localité.

Les autres locaux seront bien occupés puisqu'ils accueilleront :

- les Amis du Rail (qui occupent déjà le bâtiment depuis 10 ans);
- un *musée de la mine, du patrimoine industriel de notre village;*
- un *bureau de police pour l'agent de proximité* qui sera au service des Halanzinois.

En attendant la réalisation des travaux, nous pouvons déjà communiquer un autre projet :

> LE SYNDICAT D'INITIATIVE AMIFER ET « LA MINE HIER »

s'occuperont de la création et de l'animation de *promenades didactiques sur la colline au niveau de la couche d'affleurement de la minette et des sites d'extraction du fer. Une visite guidée sera organisée prochainement.*

La préparation de panneaux didactiques est en cours. Ils sont rédigés par l'association « La mine Hier » et seront fabriqués et placés avec l'aide du S.I. AMIFER.

Avant de nous quitter, revenons un instant sur les autres manifestations significatives du syndicat d'initiative AMIFER :

- > LE GRAND FEU QUI ANNONCE LE PRINTEMPS**
- > LES JOURNÉES AMIFER DE DIVERTISSEMENT**
- > LA MARCHÉ HALLOWEEN**
- > LE CORTÈGE DE PÈRE NOËL (AVEC SON ARRIVÉE EN TRAIN SPÉCIAL DEPUIS VIRTON)**

Mais Amifer ce sont aussi les illuminations de fin d'année et la crèche, la revue trimestrielle « Les 4 saisons d'Halanzy », les drapeaux de la Grand-Place et du cimetière.

ATHUS ET L'ACIER asbl, Le musée du Fer

De 1872 à 1977, la vie athusienne a été rythmée par l'usine sidérurgique. Un siècle de labeur consacré à la sidérurgie alors entreprise prospère et rentable. Malheureusement, la conjoncture économique des années septante aura raison de cette institution.

A l'occasion de l'exposition consacrée aux 20 ans de la fermeture de l'usine d'Athus, un groupe d'anciens sidérurgistes et de passionnés s'est constitué en ASBL sous le nom d'Athus et l'Acier afin de préserver le patrimoine industriel de l'époque. Conscient de son devoir de mémoire, Athus et l'Acier décide donc de créer une exposition

permanente dans les locaux d'IDELUX sur le site même de l'ancienne usine. Répartis dans une dizaine de salles, les cinq cents outils collectés côtoient divers documents faisant revivre la passé sidérurgique de la cité. Le musée abrite également une salle de projection vidéo permettant la diffusion d'un film historico/didactique sur la sidérurgie à Athus.

Une journée porte ouverte est organisée le dimanche 4 septembre.

Vous pourrez découvrir cette exposition permanente et rencontrer d'anciens sidérurgistes qui agrémenteront votre visite de leurs souvenirs.

Autre date à retenir, le dimanche 18 septembre se déroulera le traditionnel barbecue de l'ASBL à la salle polyvalente à Aubange. Invitation à toutes et à tous. L'exposition permanente est **accessible le premier samedi du mois de 14 à 17 heures** soit sur rendez-vous au **063 221846 ou au 0495 461920.**

> Contacts et réservation:

Pascal JACOB

Rue de la Montagne, 31

6791 ATHUS

tél.: 063 386739

Site web : www.athus-acier.be.tf

E-mail : athus.acier@skynet.be

> EXCURSION DES PENSIONNES DE LA COMMUNE,



Balade a travers les Ardennes francaises

**Aubange – Bouillon – Sedan – Charleville Mézières -
Vendresse – Stenay – Aubange**

DATES :

Mardi 20 septembre :
sections d'Athus et Guerlange

Mercredi 21 septembre :
sections d'Aubange et Aix / Cloie

Jeudi 22 septembre :
sections de Halanzy, Rachecourt et
Battincourt

PERSONNES DE CONTACT :

M. Maurice BON
ancien hôtel de police
Tél.: 063/38 09 53
(du 25 août au 02 septembre)
ou 0497/77 79 65

Mme Anne MONNEAU
hôtel de ville
Tél.: (à partir du 5 septembre)
063/38 12 51

INSCRIPTIONS :

du 25 août au 09 septembre aux jours
et heures suivants :

ATHUS :
lundi, mardi, mercredi et vendredi de
9H à 11H30.

AUBANGE (CPAS) :
jeudi de 10H à 11H

BATTINCOURT :
jeudi de 11H15 à 12H00

HALANZY (hôtel de ville) :
jeudi de 13H30 à 14H45

RACHECOURT (maison communale) :
jeudi de 15H à 16H

PROGRAMME :

Départ à 7H30
Ramassage des participants à
partir de 7 heures. Nous insistons
pour que chacun respecte le lieu
d'embarquement qu'il a choisi lors de
l'inscription.

BOUILLON
Petit déjeuner

SEDAN.
Visite d'une scierie .
Visite d'une fabrique de pantoufles.

CHARLEVILLE MÉZIÈRES
Déjeuner : Apéritif
Plat principal (variété et originalité)
Assortiment de fromages
Dessert
1/4 vin
Café

VENDRESSE
Découverte dans le cadre authen-
tique de la halle à charbon de
l'histoire de l'ancienne fonderie des
Ardennes.
Parcours spectacle permanent.
Vivez la naissance d'une coulée de
fonte au cœur d'un haut fourneau du
XIX^e siècle.

STENAY
Repas du soir : Assiette froide
1/4 vin
Animation musicale

RETOUR PREVU VERS 22H30.

PARTICIPATION AUX FRAIS :

- > **30 € pour les habitants de la commune âgés de 60 ans à la date de l'excursion.**
- > **Réduction de 5 € pour les personnes reconnues VIPO.**
- > **30 € pour les enfants accompagnant des parents ou grands-parents.**
- > **70 € pour les personnes âgées de moins de 60 ans ou étrangères à la commune.**

> CONSTRUCTION EN BOIS POUR PERSONNES ÂGÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE

Le souhait d'urbaniser les derniers terrains appartenant à la commune dans le centre d'Athus se concrétise. Un premier projet de construction de 5 logements et d'un espace communautaire **mêlant bois et matériaux traditionnels** a été présenté aux conseillers communaux lors de la séance du conseil communal du 31 mars 2005.

Ces constructions seront érigées à l'angle des rues Floréal et Cockerill et constitueront les premiers éléments d'un véritable quartier qui englobera

dans les années futures, le terrain compris entre la rue des Usines, la rue Cockerill et la rue Floréal.

Equipés de **tous les éléments de confort, chauffage au gaz, appoint de panneaux solaires, espaces étudiés permettant l'évolution de fauteuils roulants**, ces logements seront prioritairement affectés à des personnes âgées ou à mobilité réduite jouissant toutefois d'une certaine autonomie. La proximité des commerces et du marché qui pourront être atteints par un parcours piétonnier longeant la Messancy sera un plus évident pour les locataires. La proximité d'une école fondamentale permettra un brassage intergénérationnel particulièrement intéressant.

A terme, des services d'aide aux personnes tels qu'aide ménagère, garde-malade, coiffeur, pédicure, ... pourront être développés sur le site, apportant un maximum de commodités aux occupants, ce qui leur permettra de vivre le plus longtemps possible en toute autonomie.



LE SERVICE PLURICOMMUNAL DU LOGEMENT



Le Service Pluricommunal du Logement est à votre disposition pour toutes demandes de renseignements concernant les **primes régionales, provinciales, communales et les déductions d'impôts ...**

- > si vous **construisez** une maison d'habitation;
- > Si vous **achetez** une maison ou un appartement;
- > Si vous voulez faire **certaines travaux d'isolation** dans votre logement;
- > Si vous voulez **rénover votre façade**;
- > Si vous faites **certaines travaux importants** : (toiture, châssis, planchers, électricité, cheminée, ...);
- > si vous installez des **panneaux solaires**;
- > si vous avez moins de 35 ans, **les aides spécifiques pour les « jeunes »**;
- > ...

Dans chacun de ces cas des primes au logement existent. Pour vous renseigner sur ces aides, pour vous expliquer les modalités d'octroi et les conditions :

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIMES LOGEMENT

Olivier Kemp
Service Logement des
Communes d'Aubange,
Messancy, Musson,
Saint-Léger

olkemp@hotmail.com
GSM : 0474/ 600.128

Horaires des permanences
du Service Logement
sur les quatre Communes
d'Aubange, Messancy,
Musson, Saint-Léger :

LUNDI:
Hôtel de ville
Athus, 22 rue Haute
Tél.: 063 38 12 59
de 9h00 à 11h30.

MARDI:
Maison Communale
Musson, 1 place Abbé Goffinet
Tél.: 063 38 08 57
de 9h00 à 11h30.

MERCREDI:
Maison Communale
Messancy, 100 Grand-rue
(rez-de-chaussée)
Tél.: 063 44 01 23
de 9h00 à 11h30.

JEUDI:
Hôtel de Ville
Athus, 22 rue Haute
Tél.: 063 38 12 59
de 9h00 à 11h30.

VENDREDI:
St-Léger,
19 rue du Château
Tél.: 063 58 99 26
de 9h00 à 11h30.

**Les après-midi sur
rendez-vous uniquement**



> PONEY CLUB DU SUD

Du nouveau à Athus, le Poney Club pour enfants de 5 à 12 ans ouvre ses portes, des cours sont donnés et le matériel équestre nécessaire est mis gratuitement à la disposition des enfants. Les cours sont donnés le mercredi après-midi et le samedi toute la journée.

*Tarifs : 18 € assurance annuelle
8 € heure par enfant*

Possibilité pour les écoles de venir 1/2 journée en semaine sur réservation.

Tarif de groupe (10 enfants) : 5€



> RENSEIGNEMENTS:

38, rue Haute 6791 Athus

Nathalie HEYARD (Coordinatrice)
Tél.: 063/38.09.50 ou 0477/98.22.14
e-mail : nathalie.heyard@publilink.be

Josiane SCALCON (à l'accueil)
Tél.: 063/38.12.50

> AUBANGE FÊTE UNE CENTENAIRE

**SOEUR ANNIE BOSSELER ORIGINAIRE D'AUBANGE
À FÊTÉ SES 100 ANS LE 11 AOÛT 2005.**

Soeur Annie Bosseler est née au 12 rue Hansel à Aubange le 11 août 1905. Ses parents, Constant Bosseler d'Aubange et Marie-Catherine Raths originaire de Metzert, tenaient un café proposant de la petite restauration et exerçaient aussi la profession de cultivateur, marchand d'engrais et de charbon.

Orpheline de mère après la naissance de sa soeur, elle est placée chez Hisette à Arlon, Monsieur Hisette a longtemps été douanier à Aubange. En 1909 son père se remarie avec Marianne Differdange et Annie retourne vivre au 12, rue Hansel. Elle suivra sa scolarité à Messancy.

Elle entre au couvent en 1929 à Dinant en tant que dominicaine et prononce ses voeux en 1933. Avant son arrivée à Oslo, elle exercera la fonction de mère prieure au Val-de-Bois à Krainem (Bruxelles) et restera aussi à Lourdes.

A son arrivée à Oslo, le couvent actuel était inexistant. Il a fallu qu'une habitante de la ville lègue une partie de son patrimoine foncier, pour que les soeurs rénovent, étendent et donnent au couvent son aspect actuel.

Soeur Annie Bosseler est maintenant retraitée mais garde la mémoire et l'esprit intacts.



Soeur Annie Bosseler

**Au 10 Août 2005, la Commune d'Aubange
comptait 15.044 habitants**

> La commune au service des jeunes, les jeunes au service de la commune



Vous avez peut-être remarqué ces jeunes de 16 à 24 ans affairés à repeindre du mobilier urbain, ramasser les papiers et canettes jetés sur la voie publique, encadrer et animer des enfants, que ce soit aux plaines de jeux ou aux stages sportifs, portant l'uniforme des pompiers, oeuvrant à l'entretien de nos voiries et plantations avec le service travaux.

Dans le but de promouvoir et d'aider les jeunes à la recherche d'un « job » de vacances, la commune a engagé 60 animateurs aux plaines de vacances, 15 jeunes pour « été solidaire » (nettoyage et rénovation de mobilier urbain), 3 pompiers juniors. Nous tenons à faire remarquer que certaines de ces activités se prolongent durant l'année complète (ramassage de papiers, canettes, ... au bord des routes et nettoyage de la zone commerciale).

LES PLAINES DE VACANCES EN CHIFFRES :

- > 800 enfants de 2 ans 1/2 à 15 ans;
- > 60 animateurs pour les encadrer;
- > 5 lieux de plaine de vacances;
- > 4400 repas chauds servis durant la période des plaines;
- > 400 enfants à la découverte du poney;
- > 200 enfants en atelier nature.

Autres étudiants employés par la commune :

- > 1 étudiant au service incendie;
- > 1 étudiant au service auteur de projet (ingénierie voirie)
- > 2 étudiants pour les travaux de réhabilitation du cimetière classé de Guerlange;
- > 33 étudiants au service travaux (dont 7 affectés au projet « été solidaire, je suis partenaire » initié par la région Wallonne).





> **PAS (Pavillon d'Action Sociale)**
 51B Rue Jean Jaurès
 6791 ATHUS
 Tél.: 063/38.81.04.
 GSM : 0474/96.11.07.
 Email: P.A.S.Athus@swing.be
 Site : www.pasathus.be.tf



Educateurs de rue / *apreM'actions*

Résumé des activités d'été des éducateurs de rue de la commune d'Aubange

JUILLET

Vendredi 1^{er} et samedi 2 :

ACTIVITÉ D'AUTOFINANCEMENT EMBALLAGE DES COURSES - CORA MESSANCY

Une trentaine de jeunes de plus de 12 ans ont emballé les courses aux caisses du CORA les premiers jours des soldes d'été.

Dimanche 3 :

RALLYE ITINÉRANT « TITUS »

Participation à la mise en place d'épreuves lors de la première édition du rallye itinérant « TITUS ». Deux équipes de jeunes ont participé au rallye.

Du mardi 5 au vendredi 8 :

FORT BOYARD IV (à partir de 8 ans)

Une soixantaine de jeunes dont la moitié inscrits aux plaines de vacances ont participé aux activités ludiques basées sur le thème de Fort Boyard.

du mardi 5 au 15 vendredi :

« ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE »

En partenariat avec la Commune d'Aubange, les Habitations Sud Luxembourg et la Région Wallonne, les éducateurs de rue du PAS, ainsi que l'assistante sociale de la **Société de Logement Sud Luxembourg**, se sont chargés de l'encadrement social de ces jeunes de plus de 15 ans. **Différents travaux d'intérêt général ont été réalisés sur le territoire des cités sociales d'Athus.**

du lundi 11 au vendredi 15 :

SEMAINE SPORTIVE

Plus d'une centaine de jeunes ont été initiés à la plongée sous-marine, au basket ball, à l'escalade et à l'aïkido par des moniteurs professionnels et ce, **de façon tout à fait gratuite.**

du lundi 18 au mercredi 20 :

SÉJOUR À LA MER (DE 10 À 13 ANS)

Séjour à la mer du Nord au camp militaire de LOMBARDSIJDE pour 10 jeunes de 10 à 13 ans.

AOUT

du lundi 1 au mardi 9 : PROJET V.T.T.

« LA PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE »

Quatrième édition d'un projet qui s'adresse aux plus de 14 ans. **252Km ont été parcourus au Grand Duché de Luxembourg.**

du samedi 13 au mercredi 24 :

PROJET CLERIEUX (à partir de 14 ans)

26 jeunes ont participé à un séjour résidentiel de découverte dans la Drôme en France en partenariat **avec la Maison des Jeunes Communale d'Aubange.**

SEPTEMBRE

le lundi 5 :

REPRISE DES ACTIVITES HEBDOMADAIRES DES EDUCATEURS DE RUES

L'équipe des éducateurs de rue met en place, en collaboration avec différents animateurs brevetés, des activités hebdomadaires socio-culturelles et sportives destinées au public cible (enfants et jeunes de 6 à 25 ans).

Le mercredi 7 :

REPRISE DES APREM' ACTIONS (DE 2.5 À 12 ANS)

L'objectif de cet accueil extra-scolaire est de garantir un accueil de qualité en dehors du temps scolaire ou familial. **Tous les mercredis de 12h00 à 18h00** des activités récréatives et ludiques dans un cadre de prévention générale de la jeunesse. Les lieux principaux choisis sont : **l'Athénée Royal à Athus, la Salle Polyvalente à Aubange, l'ancien Hôtel de Ville à Halanzy.**


 Atelier Gaumais

ATELIER GAUMAIS

HALANZY HÔTEL DE VILLE

ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LA SAISON 2005-2006

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS	RENSEIGNEMENTS
A PARTIR DU 05 SEPTEMBRE 2005			
Lundi	20 à 21	Aquagym et piscine	063/38 78 19
	20 à 21	Cours de patois gaumais	063/67 55 91
	20 à 22	Chant choral (4 voix)	063/22 40 42
Mardi	09 à 11	Expression peinture	063/37 13 04
	18 à 20	Atelier 10-15 ans	063/67 88 02
	20 à 22	Atelier peinture à l'huile	063/67 70 46
	20.15 à 21.30	Gym tonique (fitness)	063/67 55 91
Mercredi	14 à 16	Atelier créatif 6 – 12 ans	063/67 70 46
	20 à 22	Art floral – débutants -	063/37 14 58
Jeudi	19 à 21	Atelier broderie	063/67 55 91
	19.30 à 22	Atelier dessin couleur adulte	063/37 13 04
Samedi	10 à 12	Atelier dessin 6-12 ans	063/67 70 46
A PARTIR DU 21 SEPTEMBRE 2005			
Mercredi	20 à 22	Art floral non débutants	063/37 14 58
A PARTIR DU 05 OCTOBRE 2005			
Mercredi	19.30 à 22	Atelier couture	063/67 75 80

> EN BREF, Les conseils communaux du 31 mars au 28 Juillet 2005

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 MARS 2005



Le Conseil communal a :

- > Donné un avis favorable sur la **modernisation d'une partie de chemin rural accédant au Pas-de-Loup** à Guerlange et sur l'ouverture de ce tronçon de voirie à la circulation;
- > Décidé de **rembourser anticipativement l'emprunt SOCOFE**, soit onze annuités pour lesquelles il reste, au 1^{er} janvier 2005, **une somme totale de 4.647.910,21 €** à rembourser;
- > Décidé de demander à SOCOFE une proposition de convention pour évaluer la gestion des parts de la Commune d'Aubange dans Interlux (électricité et gaz);
- > Décidé d'introduire auprès de la Communauté française une **demande de reconnaissance des centres sportifs locaux** en application du décret du 22.2.2005;
- > Modifié l'article 22 du **Règlement général sur les funérailles et sépultures** du 12.8.1996 par l'ajout d'un troisième alinéa qui fixe la superficie des fosses réservées à l'inhumation des cendres à 85 cm de long sur 60 de large;
- > Ratifié la décision du Collège échevinal du 10.3.2005 proposant le dossier de candidature dans le cadre des crédits d'impulsion 2005, et décidé le principe de faire **dresser le projet de réalisation de piétonniers à la rue du Commerce et à la rue Perbal, et de trottoirs à l'avenue de la Gare et à la rue de Clémarais**, ce dossier a été primé par Monsieur le Ministre Antoine à hauteur d'un subside de 200.000 €;
- > Décidé le principe de faire **dresser le projet de réalisation de piétonniers et de trottoirs dans le cadre du PCM (Plan Communal de Mobilité)**;
- > Décidé le principe de construire une **nouvelle serre au Service Travaux** et de réparer ou remplacer le chauffage des serres existantes. Le bois sera utilisé en tant qu'énergie;
- > Décidé le principe de faire dresser un **projet d'aménagement du quartier Wosweiler à Athus** (voir article page 17);
- > Décidé le principe de faire dresser un projet de création d'une **plaine de jeux pour handicapés au Quartier Pesch** et demandé les subsides. L'intervention de 75% du coût à été confirmée par Monsieur le Ministre Courard;
- > Décidé le principe de faire dresser un projet de création d'un **ensemble de cinq logements en bois pour personnes âgées** et demandé les subsides (voir article page 17);
- > Décidé, dans le cadre du **contrat de rivière « Ton – Messancy »**, de répartir les charges entre Aubange (20 %), Messancy (20 %) et Arlon (10 %) par convention, les 50 % restants étant à charge de la Région Wallonne (voir article page 13);
- > Approuvé au montant de 123.376,04 € tvac l'avenant n° 1 des **travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville** (ancienne conciergerie);
- > Approuvé le projet de **transformation** de la façade du bâtiment sis rue de Rodange 104 (**ancien lavoir**) pour la somme de **8.910,00 € htva** dont les bureaux seront confiés au CPAS;
- > Approuvé le cahier des charges pour **l'acquisition de 80 poubelles de ville à placer à Athus et Aubange**;
- > Décidé de porter le pécule de vacances de tout le personnel communal à 92 % de la rémunération mensuelle dès 2005;

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 AVRIL 2005



Le Conseil communal a :

- > Voté le règlement **taxe sur les immeubles bâtis inoccupés en portant la taxe à 25 € par mètre de façade** à chacun des niveaux inoccupés de l'immeuble;
- > Approuvé le compte 2004 des fabriques d'église de Rachecourt et Guerlange;
- > Décidé le principe **d'acheter une ambulance** pour le service régional d'incendie après en avoir étudié la nécessité;
- > Approuvé le budget 2005 de la Fabrique d'église de Halanzy;
- > Décidé de garantir l'emprunt CPAS pour l'achat d'une habitation sise au n° 7 de la rue de Rodange;
- > Décidé le principe **d'équiper dans les cimetières les parcelles destinées à l'inhumation des cendres**;
- > Décidé de remettre à Logesud la gestion de six logements : quatre au n° 103 de la rue de Rodange à Athus et deux au n° 14 de la rue de la Ferme à Halanzy;
- > Approuvé le projet d'**aménagement du sol de la salle polyvalente d'Aubange** au montant de 37.000 € tvac;
- > Approuvé le projet de construction d'une **aire multisports à Athus, Avenue des Chasseurs Ardennais au montant de 145.087,80 € tvac**;
- > Approuvé le cahier des charges de renouvellement partiel du parc informatique de l'administration (dépense évaluée à 30.000 €);
- > **Interdit aux poids lourds de circuler sur la RN81 (sens Aubange-Arlon) de 15 à 20h**;
- > Décidé le principe de mettre en œuvre un plan communal dérogatoire au plan de secteur en vue de la **création d'une réserve naturelle** au lieu-dit « Brouch »;
- > Emis un avis favorable à la nomination de Mr Jean-Marie MULLER comme nouveau Président du Conseil de Fabrique d'Aubange;
- > Décidé de vendre publiquement les parcelles n° 2524x et 2524r³ sises rue des Jardins, la mise à prix étant de 105.000 €;
- > Rectifié la délibération du Conseil du 2 mars 2005 concernant la location des chasses de Rachecourt, Halanzy et Battincourt, en supprimant la fixation du prix de location.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 16 JUN 2005



Le Conseil communal a :

- > Décidé de procéder au recrutement d'employés d'administration (barèmes D1 et D4) pour les services administratifs communaux, et de fixer les conditions de recrutement;
- > Décidé de procéder au recrutement de deux fonctionnaires contractuels de niveau A1 (chef de bureau administratif) en vue d'assurer le remplacement des titulaires appelés à faire valoir leurs droits à la retraite;
- > Approuvé le compte 2004 des Fabriques d'église d'Athus et Aubange;
- > Décidé de **rembourser l'emprunt CRAC 1350** qui concerne le déficit des Hôpitaux, représentant un montant de **1.104.003,41 €**;
- > Fixé les **nouveaux tarifs de l'accueil extrascolaire**, en application de l'article 32 du décret sur l'accueil en temps libre;
- > Approuvé à la **somme de 130.542,38 € le décompte final relatif aux travaux d'égouttage à la rue du Chêne et à la rue des Prairies**, et décide de souscrire 2.193 parts sociales à l'AIVE pour un montant de 54.825 €;
- > Décidé ensuite de **souscrire 545 parts sociales de la SWDE** pour les travaux d'alimentation en eau du lotissement Pierre, rue de la Marquise à Battincourt, travaux réalisés et financés par le lotisseur ;
- > Ratifié la décision du Collège échevinal du 31.5.2005 approuvant la délibération du Conseil de police du 30.5.2005 qui accepte **le transfert à la Zone de Police Sud-Luxembourg d'une partie du bâtiment qu'elle occupe à la rue des Usines**;
- > Approuvé le périmètre de revitalisation urbaine comprenant l'extrémité de la Grand-rue, la rue de Rodange, une partie de la rue Cockerill, et la Chiers (rivière) à Athus;





SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUILLET 2005



- > Approuvé à la somme de **57.285,03 €** le projet de mise en conformité des **ralentisseurs de trafic situés à Athus, rue Arend, à Aubange, rue van Brabant et à Guerlange, au Pas-de-Loup;**
- > Approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et l'installation de **gradins télescopiques à la salle de sports du Joli-Bois à Athus;**
- > Approuvé le cahier spécial des charges pour **l'acquisition d'un pont élévateur avec rehausses pour l'atelier mécanique du service des Travaux à Aubange;**
- > Décidé d'accepter la cession à titre gratuit par la Société wallonne du Logement d'une parcelle de terrain de 3a80 sise rue Van Brabant à Aubange ,
- > Fixé à 250 € le montant mensuel du loyer de l'habitation sise rue des Jardins 40A;
- > Voté un règlement d'occupation des **petites infrastructures sportives de quartier;**
- > Arrêté un règlement de circulation créant une **zone 30 km/h à la rue du Stade, à la Cité Cockerill à Aubange et zone artisanale et commerciale d'Athus;**
- > Arrêté un règlement d'ordre intérieur d'occupation des logements communaux loués;
- > Voté un arrêté de circulation réglementant le stationnement des véhicules à la rue de la Promenade. Le Conseil a décidé de marquer provisoirement les places de stationnement en partie sur les trottoirs, et ce, pour une période d'essai de six mois;
- > Désigné MM. Pierre Clinquart, Pierre Vandeninden, Marc Lambert, André Lambert, Mmes Annie Ramelot et Véronique Biordi comme membres du Comité d'accompagnement du projet de création d'une aire multisports à l'avenue des Chasseurs Ardennais;
- > Décidé de remplacer le mur en partie écroulé sur le côté du parvis de l'église de Rachecourt;
- > Voté une motion tendant à informer sur le plan médical global en province de Luxembourg et à appeler à la mise en place d'une **solution permanente et efficace de prise en charge des urgences dans l'arrondissement de Virton;**

Le Conseil communal a :

- > Approuvé le compte 2004 de la Fabrique d'église de Battincourt;
- > Approuvé la délibération du Conseil de l'Action Sociale qui modifie l'article 43 de son règlement d'ordre intérieur;
- > Approuvé la convention de **bail de location non commerciale pour l'exposition « l'Univers des Pompiers »**. Ce bail, passé avec IDELUX, s'élève à 400 € par mois;
- > Approuvé le projet de **renouvellement des châssis de l'école communale, avenue de la Gare, dont l'estimation est de 75.588,70 € tvac avec demande de subsides;**
- > Approuvé le projet d'**entretien de voirie (dégâts d'hiver) dans le cadre du plan MERCURE, dont l'estimation est de 136.717,90 €, tvac.** Ce dossier a été accueilli favorablement par Monsieur Courard, Ministre compétent;
- > Approuvé la convention relative à la création d'un **réseau communal de voies vertes** et désigné comme membres du Comité d'Accompagnement du projet : MM. François Rits et Laurent Guelff, Madame Chantal Gaillard-Frisque. Un **subside de 150.000 € a été octroyé par Monsieur le Ministre Courard;**
- > Ratifié la décision du Collège échevinal du 28 juin 2005 qui a décidé de participer à la vente de bois groupée du Cantonnement d'Arlon et approuvé les clauses particulières;



- > Ratifié la décision du Collège échevinal du 21 juin 2005 qui a approuvé le cahier des charges pour l'équipement d'une plaine de jeux pour handicapés au Quartier Pesch;
- > Fixé à 2.500 € le m² le nouveau prix de vente d'une parcelle de terrain à bâtir rue de la Cité (lot n° 2), d'une superficie de 9a95ca;
- > Décidé que la vente de la maison rue de la Chiers 27 sera opérée de gré à gré;
- > Approuvé le cahier des charges pour l'acquisition d'un tracteur-tondeuse pour le service travaux;
- > Décidé de recruter un conseiller en aménagement du territoire et environnement et fixe les conditions de recrutement selon l'arrêté du Gouvernement Wallon du 17 juillet 2003.



Votre **AVIS** nous **INTÉRESSE**

N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos suggestions et commentaires concernant votre bulletin communal.

- > **Par Email:**
herve.spoiden@publilink.be
- > **Par courrier:**
*38, rue Haute, 6791 Athus
à l'attention de M. Hervé Spoiden*



